

# COMMUNE DE CORBONOD

## Compte rendu du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2017

**Présents :** Joseph TRAVAIL, Jean-Louis GENY, Sandrine TASSET, Pierre BRUN, Estelita LACHENAL, Nicolas BOTTERI, Nadia POIRIER, Marie-Claude BERNARD, Patrick CHAPEL

**Absents excusés :** Jean COLLIN, Floriane CLARY.

**Absents :** Laurent BERNARD, Géraldine GREMERET, Régis MOLLEX.

**Secrétaire de séance :** Sandrine TASSET.

**Convocation :** 25 Aout 2017

### Ordre du jour :

- Modernisation ouvrages Eclairage public - Quartier de la Gare : Plan de financement
- Personnel communal : Rapport annuel 2016 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
- Demandes de subventions (Club photo, Jeunes Agriculteurs Haute-Savoie, VM traduction)
- Achat matériel pompiers : demande subvention
- Etablissement facture d'assainissement pour le compte de la nouvelle Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR) : Avenant à la convention du 16 août 2006
- Divers (DIA ....)

M. le Maire propose à l'Assemblée de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Financement du rachat de crédit d'Halpades pour la résidence le Moulin (accord garantie solidaire de la Commune)
- Accord de l'Assemblée pour le rajout de ce point à l'ordre du jour

### I) Secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Sandrine TASSET secrétaire de séance.

### II) Approbation du compte rendu de la réunion du 28 juin 2017 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 28 juin 2017.

### III) Modernisation ouvrages Eclairage public – Quartier de la gare : Plan de financement:

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arbre (coupé par un castor) est tombé sur un poteau d'éclairage public à Mancin Ouest (Quartier de la gare), endommageant l'ensemble de l'éclairage public du quartier de la gare.

Il présente à l'Assemblée le projet de remplacement de cet ensemble d'éclairage public (comprenant un poteau bois et 1 luminaire) et donne lecture du plan de financement réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain :

Montant des travaux inscrits au programme TTC :	6 000.00 €
Soit montant HT :	5 000.00 €
Dépense subventionnable résultant des prix plafonds HT Syndicat	610.00 €
<hr/>	
Participation du SIEA :	366.00 €
FCTVA :	984.24 €
Dépenses prévisionnelle nette restant à la charge de la Commune :	4 649.76 €
<hr/>	
Total	6 000.00 €

Le Conseil Municipal accepte le plan de financement et charge le Maire de signer la convention de mandat pour la réalisation de ces travaux. Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2018.

Sandrine TASSET suggère de faire une déclaration de sinistre auprès de la compagnie d'assurance de la Commune.

### IV) Personnel communal : Rapport Annuel 2016 sur la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail :

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail (RASSCT) au sein de la Commune pour l'année 2016 (ont été répertoriés : un accident de travail, aucune maladie professionnelle, 85 jours d'arrêt de travail pour l'ensemble du personnel).

Le rapport est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### V) Demandes de subventions :

Le Maire présente 3 demandes de subventions :

- Photo Club du Pays de Seyssel:

Cette nouvelle association, créée en février 2017 et dont le siège social est à Corbonod, sollicite une subvention afin de financer la création d'affiches de flyers dans le but de se faire connaître et développer leur activité.

Le Conseil Municipal propose d'étudier cette demande lors de l'élaboration du budget 2018 (en même temps que les demandes des autres associations).

- Jeunes Agriculteurs de la Haute Savoie :

Demande de soutien financier pour l'organisation d'un comice agricole le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017 à VALLEIRY. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

- VM Traductions

Demande de soutien financier pour l'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition du concert caritatif «Tous unis contre le cancer » le 14 octobre 2017.

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 100 € (pour couvrir les frais d'édition des affiches et des flyers)

**VI) Achat matériel pompiers : demande de subvention :**

Le maire présente au Conseil Municipal la liste du matériel subventionnable acquis pour les sapeurs-pompiers du CPINI de Corbonod cette année : 5 paires de rangers (pour les 5 nouvelles recrues) : 873.50 € HT (plafonné à 550 €)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du SDIS de l'Ain pour cet achat (20% du montant plafonné) et signer les documents afférents.

**VII) Etablissement facture d'assainissement pour le Compte de la nouvelle Communauté de Communes Usse et Rhône (CCUR) : Avenant à la convention du 16 Aout 2006. :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la convention intervenue le 16 aout 2006 entre VEOLIA Eau, la Communauté de Communes du Pays de Seyssel et la Commune de Corbonod pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement sur le territoire de la Commune de Corbonod.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les Communautés de Communes du Pays de Seyssel, de la Semine et du Val des Usse ont fusionné pour former la Communauté de Communes Usse et Rhône (C.C.U.R.) ; un avenant a donc été établi pour reconnaître la compétence de la C.C.U.R.

Avenant approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

**VIII). : HALPADES - REFINANCEMENT EN COURS**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'une renégociation d'emprunt a été lancée par le bailleur social HALPADES pour l'immeuble « Résidence le Moulin » à Gignez, dont la Commune est garant solidaire.

Le Conseil Municipal, après examen du dossier, décide d'accorder la garantie solidaire de la Commune de Corbonod à la SA d'HLM HALPADES pour le remboursement de toutes sommes dues au titre du nouvel emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif .

**IX) Divers :**

**A) Finances – Budget de la Commune – délibération modificative n°1 :**

Le Maire propose de modifier le budget primitif 2017 de la façon suivante :

Dépenses d'investissement - opération 125

Article 2128 : - 1294 €

Dépenses d'Investissement

Article 1332 : + 1294 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délibération modificative n°1

**B) Mise en œuvre d'une démarche d'évaluation des risques professionnels et demande de subvention au Fonds National de Prévention :**

La réglementation en vigueur impose à toute collectivité d'évaluer les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les agents et d'en transcrire le résultat dans un document unique.

Le Maire présente la proposition du cabinet GERISK chargé d'identifier et évaluer les risques, d'établir le document unique et le diagnostic pénibilité.

Le Conseil Municipal approuve la réalisation de la démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels, décide de confier cette mission au CABINET GERISK (montant de la prestation : 2918.38 € HT) et de déposer un dossier de demande subvention auprès de la Caisses des dépôts, gestionnaire du Fonds National de Prévention de la CNRACL.

### **C) Informations :**

Le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal, les décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales :

D. I. A. pour lesquelles il a fait savoir que la commune n'exercera pas son droit de préemption :

- maison GOUX Denise à Gignez,
- maison ERB à La Trille,
- maison ANTONIETTI à Gignez,
- hangar BOUVIER Jean-Louis à la Trille
- maison HUON à Gignez
- maison GREMERET à Charbonnière
- maison FORRAT Jany à Etranginaz

### **Tour de table :**

Sandrine TASSET

- Repas cantine : augmentation légère (environ 0.07 € HT) du tarif des repas du fournisseur LEZTROY pour la rentrée scolaire 2017-2018. Sandrine TASSET souhaite connaître la position du Conseil Municipal : augmentation ou non du tarif pour la rentrée. Une analyse détaillée des coûts sera présentée lors du prochain Conseil Municipal.
- Bâtiments scolaires : Les agents du service technique ont entièrement refait la classe CM1-CM2 (murs repeints, sol changé), seuls les pavés à led restent à poser (intervention de l'électricien). La garderie périscolaire a été « rafraîchie » (travaux peinture) et quelques achats sont à prévoir (fauteuils...)
- Personnel : l'arrêt de travail de Chantal MONIN a été prolongé et Marie Odile BRIATTE a mis fin à son contrat de travail fin aout. Cindy ROUTIER occupera le poste de Chantal MONIN. Un recrutement a été lancé pour le poste de Cindy ROUTIER et celui de Marie-Odile BRIATTE. Deux candidatures ont été retenues : Stéphanie LERGES (qui occupe le poste de Marie-Odile BRIATTE) et Simon DESBOIS (qui occupe le poste de Cindy ROUTIER).
- TAP : les TAP sont reconduits pour la rentrée scolaire dans les mêmes conditions que l'année dernière (4jours ½); ils sont dispensés par les employés communaux il n'y a plus d'intervenants extérieurs.
- Appartements communaux : La commission s'est réunie pour attribuer les deux T3 vacants au 1<sup>er</sup> novembre mais n'a retenu aucun dossier de candidature

Joseph TRAVAIL

- Plan Communal de Sauvegarde: Après la sollicitation de la Préfecture, il convient de finaliser la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde. La Société GERISK, qui a participé à son élaboration, a été sollicitée pour organiser cette démarche.

Jean-Louis GENY

- Plan numérique 2017: L'école de corbonod a été retenue pour bénéficier d'équipements en tablettes (12 tablettes), dans le cadre de l'appel à projet numérique éducatif 2017. Une convention de partenariat doit être signée entre l'académie de Lyon et la Commune. Des devis ont été obtenus de GITEM et de BSO pour l'achat de 12 tablettes ; une subvention de 50 % sera allouée à la Commune. Il convient de s'assurer que la connexion WIFI soit suffisante. L'assemblée autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre le rectorat et la Commune
- Opération zéro pesticide : En partenariat avec le CPIE, une réunion participative est programmée le samedi 7 Octobre 2017 en Mairie. La population sera conviée à un moment d'échange autour de différents ateliers consacrés à la gestion des espaces verts sans pesticide. Une publicité sera faite sur le site Internet de la Commune et via des flyers distribués par le service technique.
- Démolition future de la salle association – « relogement » des associations utilisatrices : Estelle LACHENAL et Jean-Louis GENY vont recevoir les associations de la Commune pour évaluer leurs besoins (horaires, espaces, stockage ...)

Patrick CHAPEL

- Aménagement zone artisanale de Marboez: Souhaite connaître l'état d'avancement de ce dossier M. le Maire lui répond que l'appel d'offres a été lancé, l'ouverture des plis a eu lieu et l'analyse des prix est en cours. Les travaux commenceront en octobre. Le prix de vente du terrain n'est pas encore fixé (dans l'attente des subventions pouvant être allouées)

Nadia POIRIER

- Pédibus : Demande si cette opération va être reconduite. Sandrine TASSET lui répond que non : pas de nouveaux parents intéressés.

Marie-Claude BERNARD

- Centre de Loisirs : Demande si le centre de loisirs a bien fonctionné cet été. Estelle LACHENAL lui répond que la Directrice a été satisfaite ; un premier pré-bilan sera adressé en Mairie courant Septembre.

Estelle LACHENAL

- Madeleines gourmandes : Cette manifestation s'est parfaitement bien déroulée. Le résultat du concours aura lieu le 29 Septembre

La séance est levée à 22 H.30